



Réunion du conseil d'administration CJAC du Mercredi 8 janvier 2025 (20h00 - 22h00)

Présents: Fanny Pichon, Frédéric Le Fort, Pascale Demé, Elodie Gouard, Alain Métayer, Frédéric Morilleau, Thierry Ardouin, Ludmila Alexandre, Claudine Poulinet, Clément Hamon, Emmanuel Joubert et Baptiste Fouillet.

Excusés: Guillaume Mahé et Jean-Claude Moreschetti

1. Introduction (Baptiste, 5 min)

- Présentation rapide par Baptiste qui sert de lanceur.

2. Point Trésorerie (Fanny et Baptiste, 20 min)

- **Situation des finances :**
 - Le solde bancaire est de 62 000 € à la date d'hier.
 - La situation financière n'a pas beaucoup évolué depuis la dernière réunion.
 - Le club est en attente des remboursements, mais pas grand-chose n'a été enregistré depuis.
- **Inscriptions d'athlètes en cours de saison :**
 - Il y a eu deux demandes concernant des athlètes qui souhaitent rejoindre le club en cours de saison : Julie et Yvan qui veulent faire des entraînements et prendre leur licence.
 - La question posée est de savoir s'il est possible de proratiser les licences. La part fédérale n'est pas proratisable, mais il y a la part club où c'est faisable. Le paiement se fait en ligne et cela va directement à Virginie qui valide l'inscription. **Nous validons qu'il n'y aura pas de licence au rabais**, même en cours de saison.
- **Besoins financiers de Bastien Picart :**
 - Une discussion s'engage sur une demande de prise en charge des besoins de Bastien Picart.

- Il est noté que Bastien n'a pas fait une demande claire de prise en charge complète, mais qu'il a simplement exprimé les besoins.
- Une participation à la salle de sport est déjà en cours (350€ annuels) , nous validons l'achat de **2 tenues ACL et 2 paires de chaussures de marche pour un montant annuel de 600 €.**

- **Les Pass'Sport :**

- Deux passeports n'ont pas pu être validés car validés par d'autres associations.
- Deux options sont envisageables : réclamer les 50 € ou laisser faire. **On demande les 50€ aux familles concernées.**

3. Point Secrétariat (Manu, Virginie, Baptiste, 15 min)

- **Nombre de licenciés CJAC au 1er janvier : 247 licenciés (SIFFA)**

- 97 femmes et 144 hommes.
- 24 athlètes en sport adapté.
- Le nombre de licenciés a augmenté par rapport à la saison dernière (247).

- **Procédure simplifiée // Saisie des licences :**

- Le club utilise deux canaux pour les inscriptions aux courses: site web et Facebook.
- Les inscriptions se font sur un site web dédié et Virginie valide l'inscription
- Les demandes se font en ligne et cela facilite le traitement.

- **Point sur le dossier litige FFA :**

- Il y a un besoin de notifier formellement à la personne mise en cause toutes les décisions prises par le club.
- L'importance de notifier formellement à la personne toutes décisions prises par le club. La fédération a été informée et elle a accusé réception.
- Une procédure disciplinaire interne est recommandée pour l'avenir.
- Il faut prendre contact avec l'intéressé et le tenir informé du suivi au niveau fédéral.
- La nécessité d'adopter **une charte pour encadrer les licenciés et le comportement à adopter dans un esprit club** // Demander si elle existe au niveau de l'ACL.

4. La saison hivernale en cours (Fred, Fredo, Pascale, Claudine, 20 min)

- **Bilan du cross et salle :**

- Peu de participation chez les benjamins et minimes.
- Aux jeux de l'Atlantique en novembre, 2 benjamins et 1 minime fille ont participé.

- Le 3 novembre, il y avait 2 minimes
- Les triathlons athlétiques intègrent désormais le 1 000m marche, ce qui permet à Mathis de performer en marche.
- Lors des jeux de l'Atlantique : Julie Linard est arrivée 4ème. Elle s'est blessée à la gym et est en convalescence et n'a pu faire que cette compétition.
- **Les formations en cours :**
 - Les formations juges et entraîneurs sont de plus en plus exigeantes.
 - Le club propose une formation en interne via Philippe Dulon.
 - Il y a des formations à tous les niveaux, et l'attente que les jeunes y participent.
- **Matinée Marche Nordique / Ligue des Pays de la Loire :**
 - Une matinée a bien eu lieu, malgré un public un peu réticent à la technique. Une proposition de sortie est proposée pour Clisson.

5. Bilan Trail de la Côte de Jade + Formation Club Inclusif (Clément, Pascale, 20 min)

- **TCJ 2024 - Bilan :**
 - La façon de procéder du club est bien, mais le problème c'est la gestion des bénévoles qui est un peu aléatoire et compliquée. Bénéfices de 5 000€ ! Pas de changement de parcours pour l'an prochain au vu des départs des anciens
- **Formation Club Inclusif : Positif ! Y aura-t-il un label ? Un mail est envoyé...**

6. Projet Sportif (Ludmila, Fred, Baptiste, 20 min)

- **Sortie club "La Transléonarde" du 20 au 22 juin :**
 - 22 personnes inscrites : 1 sur Marathon, 3 équipes sur Marathon duo, 11 personnes sur le Trail et 3 sur la marche.
- **Réflexion sur une charte de port du maillot du club :**
 - Il est important de se positionner sur le port du maillot du club // Via la charte du club
- **Proposition d'élargir le nombre de courses prises en charge par le club :**
 - Prise en charge par le club de 5 courses organisées par les sections de l'ACL (Foulées Nazairiennes, le semi de la Brière, les foulées des Dunes, la Pontchâtelaine et le Marée trail de la Turballe).

7. Investissement 2025 (Fredo, Alain, 15 min)

- **Mise à disposition d'un véhicule / piste Super U :**
 - Le club a la possibilité de mettre en option 1 ou 2 véhicules avec Super U.
 - Cela engloberait toutes les sorties : sport adapté, jeunes, cross, etc.
 - Cela représente **un coût de 162€ par véhicule**. Il faut prévoir une caution de 300 € par véhicule, caution qui serait encaissée si le club ne ramène pas le véhicule propre.
 - Il faut se coordonner pour mettre en place un planning et la gestion de la prise du véhicule et de son retour. Les véhicules des 2 communes continueront à être sollicités.
- **Tapis de saut :**
 - Le coût est de 12 347 €. Il faut voir qui fait la commande et qui subventionne (Une lettre va être envoyée à la mairie de Pornic). Dima France est le partenaire qui propose ce prix. Il faut comparer les offres, même si ce n'est pas un appel d'offre.
 - La mairie n'est pas forcément partante pour payer la totalité et quid de l'utilisation ?
- **Réaménagement du local Athlé (Val Saint-Martin) :**
 - Le matériel arrive d'ici 2 semaines. 500€ de budget estimé.
 - Il faut prévoir un créneau avec au moins 5/6 personnes pour vider le local, faire les travaux et ranger le matériel.
 - Prévoir également une fermeture à clé pour l'accès au local.

8. Points et Questions Divers (Tous, 5 min)

- **Vendredi 24 janvier :** Galette à 19h00 (Pornic).
- **Projet de Newsletter :** Le club doit s'intéresser à ce support de communication.
- **Trophée Femme et Sport 2025 :** Une personne du CJAC sera proposée, à déterminer.
- **Lundi 3 février :** Réunion ACL44 à 20h00 (Saint-Michel)

Points complémentaires et réactions :

- Des licenciés ne reçoivent pas les mails car ils n'ont pas coché la case appropriée, il faut voir avec eux pour corriger cela soit le mardi soir ou par l'envoi d'un mail
- Les participants se questionnent sur l'esprit club, l'importance de valoriser ceux qui donnent de leur temps pour le club.
- Il faut faire la promotion des valeurs du club, l'importance de motiver les jeunes à être bénévoles.